

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE COURSE D'ORIENTATION Mercredi 13 Mars 2019- CHANTRAINE – Salle Grandemanges



➤ **DATE** : Mercredi 13 Mars 2019

➤ **HORAIRES** : Accueil de 12h45 à 13h30 au plus tard **à la salle Grandemange à Chantraine** (vérification de la composition des équipes, de vérification du matériel – des explications seront données aux équipes au fur et à mesure de leur arrivée)-

Les équipes se rendront ensuite au fur et à mesure de leur arrivée sur le lieu de départ à quelques centaines de mètres au-dessus.

➤ **ENGAGEMENTS EN LIGNE : UNSS.ORG** jusqu'au lundi 11 Mars 12h00 (engagement par as et individuels+ inscription jeune officiel)
Attention au règlement et composition des équipes

Pour les collégiens **UNIQUEMENT EQUIPES CONFORMES** (max 4 équipes / étab) :

- Les équipes animations benjamins+ les individuels benjamins (4 benjamins avec 2g+2 f) réaliseront les parcours benjamins/benjamines et seront classés dans cette catégorie
- Si une équipe compétition collège a des benjamins ou benjamines dans l'équipe, ils devront réaliser les parcours collège (G ou F)
- **Nouveauté** : Les individuels Minimes G ou F, équipes non conformes ou équipes incomplètes ne participeront pas cette année

Pour les Lycéens UNIQUEMENT EQUIPES CONFORMES:

- Les équipes qui prétendent à une qualif acad devront impérativement respecter la composition d'équipe (voir tableau ci-dessous)

Pour les JO :

ATTENTION : valider vos licenciés « JO districts » AVANT de procéder à l'inscription en ligne – merci de les préparer en leur donnant le livret « je suis jo en co »

➤ **FORMULE DE COMPETITION RETENUS:**

- **Championnat Benjamins** A finalité académique : ouvert aux équipes benjamins uniquement. Compétition en binôme - 4 concurrents par équipe (2BG +2BF)- ils évolueront uniquement sur les parcours Benjamins
- **Championnat par équipes d'établissement** : Equipes de 4 concurrents en collège et en Lycée (2F+2G)
 - **Collège** : 2F + 2G (parmi les catégories benjamins, minimes et cadets)- ils évolueront sur les parcours collèges filles+garçons
 - **Lycées** : équipe mixte obligatoirement (parmi les catégories cadets, juniors, séniors) évolueront sur parcours lycées filles+ garçons

Rq : il y aura 4 parcours tracés :

- Benjamins Filles
- Benjamins Garçons + Collège Filles
- Collège garçons et Lycée Filles
- Lycée Garçons

Conditions de participation championnat Etablissement :

Les championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive sauf :

- les Associations Sportives qui ont atteint les **2 années précédentes** les 3 premières places des championnats de France par Équipe d'Établissement (Annexe 1)

Si ces Associations Sportives ne sont pas dans les 3 premières lors des Championnats de France Excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat Équipe d'Établissement l'année n+1

- les Associations Sportives qui sont classées dans les 3 premières d'au moins un Championnat de France **Excellence** de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe (Annexe 2),

Cette disposition **ne concerne pas** les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :

- avoir renseigné à la date du 21 décembre 2018 tous les élèves inscrits en section sportive scolaire.
- avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe

Pour les **Équipes Établissement** d'Association Sportive nommées dans ce tableau (Annexe 2), et dans ce cas seulement, **AUCUNE** Équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement, y compris aux phases inter-académiques.

- les Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole des Championnats de France en 2018 (Annexe 3).
- les Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédant les Championnats de France en 2018 (Annexe 4).
- les équipes « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence.
- un élève qui a participé à une rencontre excellence lors de l'année scolaire en cours et dans le même sport ne peut plus concourir en équipes d'établissement.
- les équipes ayant un « **poids** » (addition des points du classement national FFCO des 4 coureurs) **supérieur ou égal à 5000 points en collège et 13000 points en lycée.**

- o Le « **poids d'équipe** » s'obtient en additionnant le classement national FFCO (CN) au 31.12.2018 des élèves licenciés FFCO auquel est ajouté un nombre de points fixé à l'avance pour les élèves non licenciés FFCO ou licenciés FFCO n'ayant pas de CN. Pour les élèves licenciés FFCO ayant un CN inférieur au nombre de points fixé pour chacune des catégories Collège et Lycée, le nombre de points pris en compte sera d'office celui d'un élève licencié FFCO sans CN. Les **coureurs n'ayant pas de classement national FFCO ou ayant un classement national FFCO inférieur à 500 points en collège ou 1500 points en lycée** se verront attribuer d'office **500 points en collège et 1500 points en lycée.**

La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

- des équipes comportant au moins **UN** élève « **conventionné** » appartenant à des Centres de formation.
- Toutes ces dispositions s'appliquent aux championnats Course d'Orientation par Équipe d'Établissement décrits ci-dessous Collèges et Lycées :
- Tout élève ayant été inscrit en SSS dans les 2 années précédentes (2016-2017 et/ou 2017-2018), ne sera pas autorisé à concourir en équipe d'établissement, à l'exception d'un changement d'établissement. Ce listing sera à disposition des services UNSS le 21 Décembre 2018.



	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs, Mixité avec parité (2 filles et 2 garçons)	4 compétiteurs, Mixité obligatoire (au moins 1 garçon et 1 fille)
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre niveau district minimum. Il peut être d'une autre association sportive. Il peut être compétiteur	
RÈGLEMENT	Spécifique et fédéral UNSS 2016 - 2020	
FORMULE DE COMPÉTITION	Course individuelle –addition des 4 résultats.	Course individuelle –addition des 4 résultats.
MODALITÉS DE QUALIFICATION	A finalité académique-	

La course sera gérée électroniquement pour les catégories Collèges et Lycées (prêt de doigts possible).

Rappel : Individuels acceptés-

➤ **CERTIFICATION J.O.** : une certification J.O. niveau départemental aura lieu ce jour-là. Chaque établissement peut présenter **un J.O. par équipe engagée**. Ne pas oublier de les inscrire auprès du SD. (voir sur le site le niveau de certification demandé). Toutes les équipes devront avoir un jo certifié pour les championnats académiques.

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE . Inscriptions par internet sur UNSS.ORG

Matériel : apporter épingles pour les dossards, stabilos et licences et doigts électroniques.

Il est impératif et obligatoire de courir jambes couvertes.

Accès salle Grandemange

